

Image not found or type unknown



On m'oblige a travailler le samedi

Par **tity**, le **06/01/2014** à **18:26**

bonjour , je suis chauffeur livreur en vl (3t5) en cdi, je travail du lundi au samedi ,je fait 151h67 par mois et des heures supp non payé et mon patron veux m'obligé a travailler un samedi par mois et me propose deux samedi travailler une journée de recup , est que c'est légal ??